

Questions orales

M. Lang: Monsieur l'Orateur, je pense que le député sait que le Canada joue un rôle de premier plan à l'OICNM pour faire adopter des normes mondiales de sécurité satisfaisantes. Nous continuerons à travailler dans ce sens. Évidemment, cela n'empêchera certains accidents de se produire. Je pense qu'on aurait tort de préjuger les faits à ce moment-ci.

* * *

LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE

LES RABAIS SUR LES PRIMES D'ASSURANCE DANS LE CAS DES NON-FUMEURS—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. B. Keith Penner (Thunder Bay): Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le ministre d'État responsable de la santé et du sport amateur. A la suite des résultats d'une étude effectuée récemment aux États-Unis qui a révélé que les conducteurs qui ne fumaient pas avaient deux fois moins d'accidents et comme de plus certaines compagnies d'assurance américaines offrent maintenant des rabais sur les primes d'assurance-vie aux non-fumeurs qui font régulièrement de l'exercice, quelles mesures ou études le ministre a-t-elle entreprises ou que fera-t-elle pour persuader les compagnies d'assurance canadiennes que les non-fumeurs devraient bénéficier d'une réduction spéciale sur leurs primes d'assurance-automobile ou d'assurance-vie?

L'hon. Iona Campagnolo (ministre d'État (santé et sport amateur)): Monsieur l'Orateur, je peux peut-être profiter de cette occasion pour expliquer à la Chambre la façon dont mon ministère et celui de la Santé nationale et du Bien-être social se répartissent les spères de responsabilités. Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social s'occupe des questions de nutrition, d'alcoolisme, de toxicomanie et d'obésité. Mon ministère s'occupe de la santé. Nous sommes donc chargés de l'aspect le plus positif des questions concernant le mode de vie des Canadiens.

La plus grande réussite de mon ministère a été d'inspirer aux Canadiens le désir d'adopter un mode de vie plus sain grâce au programme Participaction. Cela s'est fait à très peu de frais pour les Canadiens. Je tiens à profiter de l'occasion pour féliciter les responsables de ce programme. Participaction coûte \$500,000 par année et les media lui font pour 8 millions de dollars de publicité gratuite. Les chiffres indiquent que les Canadiens sont maintenant en bien meilleure forme qu'auparavant. Je suis heureuse qu'en me posant cette question le député m'ait permis de signaler le progrès accompli dans ce domaine.

* * *

LES FINANCES

LE TAUX DE FAILLITES AU CANADA EN REGARD DE CELUI ENREGISTRÉ AUX ÉTATS-UNIS

M. Stan Darling (Parry Sound-Muskoka): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Finances. La maison Dunn and Bradstreet de New York, qui a très bonne

[M. Munro (Esquimalt-Saanich).]

réputation, a enregistré 7,919 faillites commerciales en 1977. Par ailleurs, il y a eu près de 6,000 faillites au Canada en 1978. Quant aux chiffres mensuels, ils indiquent qu'il y a eu 458 faillites au Canada le mois dernier par rapport à 559 aux États-Unis en février 1978. Même si l'économie des États-Unis est beaucoup plus importante que celle du Canada, le taux des faillites commerciales semble être le même dans les deux pays. C'est regrettable, mais cela reflète bien les politiques d'incurie économique du gouvernement.

Le ministre des Finances peut-il expliquer ce taux alarmant et lamentable de faillites commerciales au Canada et peut-il dire quelles mesures il compte prendre pour mettre fin à cette tendance désastreuse?

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, c'est un autre exemple de la façon pessimiste dont les députés d'en face envisagent le problème. Dans une économie de marché, il y a toujours des gens qui ne réussissent pas en affaires. Le taux d'imposition des petites entreprises est bien plus faible au Canada qu'aux États-Unis. Le député devrait examiner à cet égard le document que j'ai déposé le soir du budget, le 16 novembre. Même si le gouvernement du Canada offre beaucoup plus de services sociaux à ses citoyens que le gouvernement américain, le taux d'imposition des particuliers et des sociétés n'est pas plus élevé au Canada qu'aux États-Unis.

M. Darling: En absence du ministre de l'Industrie et du Commerce, je poserai ma question au même ministre. Dans les chiffres que j'ai cités plus tôt, l'industrie de la fabrication représentait 4 p. 100 du nombre de faillites commerciales en février 1978, par rapport à 11 p. 100 en février 1979.

Vu l'importance de l'industrie de la fabrication dans notre économie et comme il y a de plus en plus de faillites dans ce secteur, quelles garanties le ministre peut-il fournir aux Canadiens pour leur redonner confiance dans le secteur de la fabrication et prendra-t-il maintenant des mesures concrètes pour stimuler l'investissement dans ce secteur vital de l'économie canadienne?

M. Chrétien: Monsieur l'Orateur, le député refuse de voir ce qui se passe. Par exemple, il y a deux semaines, Statistique Canada a annoncé que le taux d'utilisation de la capacité de production au Canada avait atteint les 90 p. 100 au cours du dernier trimestre de 1978 marquant ainsi la hausse la plus élevée depuis 1973. En outre, au cours des 12 derniers mois, le secteur manufacturier a créé quelque 159,000 nouveaux emplois, ce qui constitue un record par rapport aux années précédentes. Le député refuse de voir les aspects encourageants de l'économie canadienne.

LA FAIBLESSE DU DOLLAR CANADIEN—LE PRIX DES TEXTILES

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Finances. Elle a trait à l'incidence de la faiblesse de notre dollar sur certains prix.